Copropole

Gestion de copropriété : formules AGile et Intégrale

Une plateforme en ligne (SaaS) en deux formules, AGile et Intégrale : suivi du quotidien, ou gestion complète avec comptabilité réglementaire, extranet par profil et accès depuis les assistants IA ChatGPT et Claude.

Dossier de presse
Édition du 13 novembre 2026

www.copropole.com

COPROPOLE EN BREF

Une seule plateforme, deux formules

Copropole est une plateforme française de gestion de copropriété, proposée en deux formules selon le besoin : **AGile** pour l'organisation et le suivi du quotidien, sans comptabilité ni documents hébergés ; **Intégrale** pour la gestion complète, qui réunit dans un même espace la comptabilité réglementaire, les appels de fonds, les encaissements, les fournisseurs, la banque, les documents (GED), les interventions, la communication et les assemblées générales. L'Atelier AG et AG Live sont inclus dans les deux formules, sans supplément. Les tarifs des deux formules sont publiés sur www.copropole.com/tarifs.

Le problème auquel il répond

Dans beaucoup de copropriétés, l'information est dispersée entre e-mails, tableurs et échanges papier : les documents sont difficiles à retrouver, la comptabilité vit à part de la gestion, et chacun ne sait pas ce qu'il a le droit de consulter. Copropole centralise l'information de chaque copropriété dans un espace unique, avec un accès adapté au rôle de chacun.

Comptabilité

Comptabilité réglementaire en partie double du syndicat, appels de fonds, banque et rapprochement bancaire, clôture et annexes 1 à 5.

Gestion

Assemblées générales (deux formules), documents hébergés (Intégrale), demandes, sinistres, interventions, équipements, contrats et prestataires.

Communication

Extranet par profil, annonces, messagerie intégrée, notifications et accès depuis ChatGPT et Claude. Copropole est accessible dans ChatGPT par le plugin Copropole publié dans son catalogue ; Claude utilise un connecteur personnalisé distinct.

Ce que Copropole n'est pas

- Ce n'est pas un simple extranet, ni un simple outil de suivi financier : avec la formule Intégrale, c'est un logiciel de gestion complet.
- C'est un éditeur de logiciel : Copropole ne remplace ni le syndic ni les professionnels de la copropriété.
- Ce n'est pas un partenaire commercial d'OpenAI ou d'Anthropic, ni un produit approuvé par eux.
- Copropole ne se prévaut d'aucune certification ni d'aucun agrément.

Comment l'utiliser

Copropole fonctionne depuis un navigateur, sur ordinateur, tablette ou smartphone, sans installation obligatoire. Sur smartphone, l'application web peut aussi être installée sur l'écran d'accueil. Chaque copropriété dispose de son propre espace.

LES PROFILS

Un environnement pour tous les acteurs

Chaque personne se connecte avec son compte et accède uniquement à ce qui la concerne. Un compte peut être rattaché à plusieurs copropriétés ; le rôle et les droits sont définis pour chacune.

Profil	Ce qu'il fait dans Copropole
Syndic bénévole	Gère sa copropriété sans multiplier les outils : comptabilité, appels de fonds, documents, assemblées et communication dans le même espace.
Syndic professionnel	Retrouve une comptabilité réglementaire intégrée pour chacun de ses mandats, et un extranet qui répond à l'obligation d'accès en ligne aux documents.
Syndic coopératif	Peut s'appuyer sur le rôle de gestionnaire pour partager la gestion.
Conseil syndical	Suit sa mission de contrôle : balances, relevés de charges et de produits, relevés bancaires du syndicat, budget, impayés et décisions.
Copropriétaire et bailleur	Consulte ses lots, ses documents et son solde, sans voir les données individuelles des autres copropriétaires.
Locataire	Accède aux informations pratiques de la résidence, sans les documents financiers ou individuels réservés aux copropriétaires.
Comptable	Dispose d'un rôle dédié, centré sur la comptabilité et les finances.
Prestataire	Dispose d'un accès limité à ce qui le concerne.

Professionnels et bénévoles

Il n'existe pas de version réservée aux professionnels ou aux bénévoles : les syndics bénévoles et les syndics professionnels peuvent choisir les mêmes formules et utilisent les mêmes fonctions. L'obligation réglementaire d'accès en ligne vise en premier lieu le syndic professionnel ; elle n'est pas transposée automatiquement au syndic bénévole, qui bénéficie néanmoins du même extranet.

Pour aller plus loin : www.copropole.com/public, /syndic-pro, /syndic-benevole, /conseil-syndical, /proprietaire, /locataire, /comptable.

COMPTABILITÉ

Comptabilité réglementaire en partie double

Copropole n’est pas un simple outil de suivi financier : il intègre un moteur de comptabilité réglementaire en partie double pour le syndicat des copropriétaires. Cette comptabilité est disponible et intégrée à la formule Intégrale.

Tenue des comptes

- Plan comptable de copropriété (classes 1 à 7) et journaux comptables
- Grand livre, balance générale et balance par clé de répartition
- Comptes copropriétaires individualisés, dont le fonds travaux, et comptes fournisseurs
- Budgets prévisionnels
- Clôture d’exercice, report des à-nouveaux et annexes réglementaires 1 à 5

Appels de fonds et encaissements

- Appels de fonds répartis par tantièmes, générés en PDF
- Encaissements, soldes par lot, balance âgée et relances amiables

Banque et rapprochement

- Plusieurs comptes bancaires par copropriété
- Connexion EBICS ou SFTP selon la banque et la configuration, ou import de relevés multi-formats (CSV, CAMT, MT940, CFONB120, OFX, QIF)
- Rapprochement bancaire : correspondances proposées, validées par la personne en charge
- Paiements partiels, opérations correspondant à plusieurs écritures, correction d’un rapprochement et historique

Précisions de périmètre

Copropole tient la comptabilité du syndicat des copropriétaires, pas celle du cabinet de syndic. La comptabilité est activée copropriété par copropriété, après contrôle de concordance des données financières existantes. Copropole ne se prévaut d’aucune certification ni d’aucun agrément.



Annexes réglementaires. Capture de la démonstration publique (copropriété de démonstration, données de test).

Pour vérifier : www.copropole.com/comptable · www.copropole.com/service · démonstration publique (bouton « Démo » du site).

EXTRANET

Extranet et transparence

L’extranet de Copropole est un accès en ligne sécurisé par compte personnel, avec des droits différenciés selon le profil. Avec la formule Intégrale, il fait partie du même logiciel que la comptabilité et la gestion : ce n’est pas un module séparé.

Documents et information

- Avec la GED de la formule Intégrale : procès-verbaux, règlement, contrats, assurances, diagnostics, factures et archives, accessibles selon le profil
- Situation financière lisible, soldes par lot, appels de fonds
- Historique des demandes et des interventions

Droits et communication

- Comptes individuels et droits par rôle
- Conseil syndical : un accès plus large que celui d’un copropriétaire, adapté à sa mission de contrôle
- Annonces, messagerie intégrée, fil de discussion de la résidence et notifications



Tableau de bord financier : situation financière, impayés, rapprochement et exercice en cours. Capture de la démonstration publique (données de test).

Cadre légal

La réglementation impose au syndic professionnel de mettre à la disposition de chaque copropriétaire un accès sécurisé aux documents concernant la gestion de l’immeuble. L’extranet de Copropole y répond. Le syndic non professionnel n’est pas tenu automatiquement par la même obligation, mais dispose du même extranet.

Pour vérifier : www.copropole.com/extranet-copropriete

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les assemblées générales

Copropole accompagne les assemblées générales tenues en présentiel, avec l'Atelier AG et AG Live, inclus dans AGile comme dans Intégrale, sans supplément : préparation, présences, mandats, scrutins, procès-verbal et dossier de preuve.

1
Préparation des résolutions et des documents annexes, convocations notifiées par e-mail

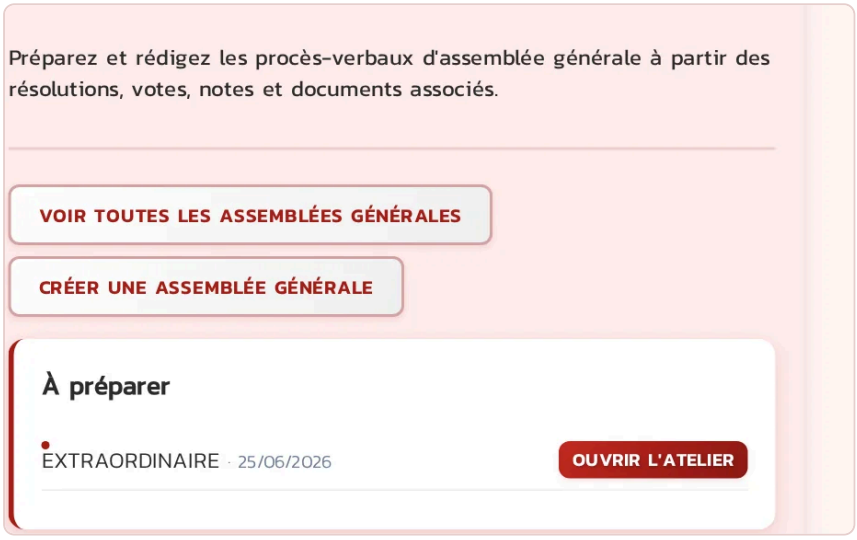
2
Lancement de la séance, base des voix figée

3
Émargement, présences et pouvoirs (plafond de mandats contrôlé)

4
Bureau de séance : président, secrétaire, scrutateurs

5
Votes résolution par résolution, majorités des articles 24, 25 et 26

6
Clôture, procès-verbal verrouillable et versionné, archivage



Atelier assemblées générales : assemblées à préparer, procès-verbaux en brouillon, assemblées récentes. Capture de la démonstration publique (données de test).

Modes d'organisation opérationnels

- Assemblée tenue en présentiel, pilotée depuis l'interface web
- Procès-verbal signé à la main et numérisé : archivé dans la GED (Intégrale) ou dans votre propre espace (AGile, sans fichier conservé par Copropole)

Non proposé à ce jour

- Visioconférence
- Vote par correspondance et vote en ligne hors séance
- Envoi postal ou recommandé des convocations

Copropole assiste la préparation, le suivi et l'archivage ; il ne se substitue ni au syndic ni à l'appréciation juridique de la régularité de l'assemblée.

Pour vérifier : www.copropole.com/service · démonstration publique (rubrique « Préparer une AG »).

AU QUOTIDIEN

La gestion quotidienne de l’immeuble

Au-delà de la comptabilité et des assemblées, Copropole suit les demandes des résidents, les interventions et la vie de la résidence, avec un historique accessible.

Demandes, tickets et sinistres

Les signalements des résidents sont suivis jusqu’à leur résolution. L’historique reste accessible : plus de perte d’information dans les e-mails.

Interventions et maintenance

Interventions, carnet d’entretien, équipements, contrats de maintenance, annuaire des prestataires et contrôles réglementaires.

Communication

Annonces, messagerie intégrée entre copropriétaires, conseil syndical et syndic, fil de discussion de la résidence et notifications. Dans Coprochat, des sondages consultatifs (choix unique ou multiple, résultats affichés) ; ils ne remplacent pas un vote d’assemblée générale.

Vie de la résidence

Calendrier des échéances, réservation d’espaces communs, clés et badges, compteurs.

Courriers et dossiers de travaux

Modèles, brouillons et PDF pour les courriers, consultations de devis et dossiers de travaux. Aucun envoi postal ni recommandé depuis Copropole.

Suivi du syndic

Centralisation des actions à traiter, des relances, des décisions à prendre et des documents à produire, pour le syndic, le gestionnaire ou le conseil syndical.

Documents et factures

Avec Intégrale : documents centralisés dans la GED et accessibles aux personnes autorisées. Avec AGile : documents générés et téléchargés, sans stockage chez Copropole. Lecture des factures (Intégrale) déposées (texte des PDF, OCR, données Factur-X) : les informations détectées sont affichées, contrôlables et corrigibles.

État daté

Avec Intégrale : préparation du dossier d’état daté lors de la vente d’un lot, à partir des données de la copropriété, avec les points à vérifier avant finalisation et partage sécurisé du PDF.

Sur smartphone

Copropole fonctionne depuis un navigateur et peut être installé comme application web (PWA) sur l’écran d’accueil. Il ne s’agit pas d’une application native des magasins d’applications.

Pour vérifier : www.copropole.com/service · /etat-date · /ocr-factures-copropriete · /application-mobile-copropriete

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Copropole et les assistants IA

Copropole peut être utilisé depuis ChatGPT et Claude, avec les droits du compte de l'utilisateur. Ce n'est pas un chatbot ajouté à l'extranet : l'assistant se connecte à Copropole avec l'autorisation de l'utilisateur.

1. L'utilisateur ajoute Copropole dans son assistant › **2. Sur Copropole** il se connecte avec son mot de passe et voit les autorisations demandées › **3. Il autorise** l'assistant reçoit une autorisation limitée et révocable › **4. Droits du compte** l'assistant n'a que les droits du compte qui l'a autorisé

Séparation des droits

- Le mot de passe n'est saisi que sur Copropole ; l'assistant ne le reçoit jamais
- L'assistant ne voit que les copropriétés et les données que le rôle autorise, comme dans l'interface web
- La consultation est distincte de la modification
- Révocation à tout moment : « Mon compte », rubrique « Agents connectés »
- Les actions réalisées par un assistant sont journalisées

Exemples de demandes

- Retrouver une information : prochaines assemblées, demandes en cours, événements
- Consulter un document autorisé (Intégrale)
- Obtenir une synthèse ou un point d'avancement, selon le rôle
- Préparer une action autorisée, comme un brouillon de courrier

Disponibilité et connexion

- **ChatGPT** : Copropole propose un plugin publié dans le catalogue ChatGPT. Pour l'utiliser, ouvrez sa fiche, ajoutez le plugin puis connectez votre compte Copropole. Guide : www.copropole.com/ia-extranet-copropriete/chatgpt.
- **Claude** : Copropole se connecte sous la forme d'un connecteur personnalisé. La procédure est distincte de celle du plugin ChatGPT.
- **Droits** : la connexion est autorisée sur Copropole ; l'assistant ne dispose que des accès du compte qui l'a autorisé. Le mot de passe n'est pas communiqué à l'assistant et l'autorisation est révocable.
- **Actions** : le plugin ChatGPT permet la consultation et certaines actions de gestion autorisées. Les actions sensibles sont encadrées ; le plugin ne règle aucun paiement, ne vote pas et ne signe pas à la place des utilisateurs.
- **Indépendance** : Copropole est édité indépendamment d'OpenAI et d'Anthropic ; sa présence dans le catalogue ChatGPT ne constitue ni partenariat ni certification.
- **Tarifs** : cet accès n'entraîne aucun supplément spécifique facturé par Copropole ; les offres des assistants relèvent de leurs éditeurs. Documents hébergés et finances : Intégrale.

Ce que l'assistant demande à Copropole est ensuite traité par OpenAI ou Anthropic selon leurs propres conditions, que Copropole ne contrôle pas.

Pour vérifier : www.copropole.com/ia-extranet-copropriete/chatgpt · www.copropole.com/ia-extranet-copropriete (et /claude, /securite) · Conditions générales, article 8 bis.

CONFIANCE

Sécurité, continuité et réversibilité

Cette page ne reprend que des éléments documentés publiquement dans les conditions contractuelles de Copropole. Aucun taux de disponibilité chiffré, aucune certification et aucun agrément ne sont annoncés.

Sujet	Ce qui est documenté	Où le vérifier
Accès	Comptes personnels, droits différenciés par rôle, cloisonnement entre copropriétés.	Page extranet copropriété
Mesures de sécurité	Chiffrement des mots de passe, connexion sécurisée HTTPS/TLS, journalisation des accès et des actions sensibles, sauvegardes régulières.	Accord de sous-traitance, article 9
Hébergement	En France, chez IKOULA (datacenter de Reims).	Mentions légales ; politique de confidentialité
Données personnelles	Cadre RGPD, rôles de responsable de traitement et de sous-traitant, droits des personnes.	CGV, article 12 ; politique de confidentialité ; accord de sous-traitance
Réversibilité	Après résiliation, le client peut demander l'export de ses données dans un délai de 30 jours. Avec Intégrale, documents, appels de fonds et pièces comptables disposent aussi d'exports ; avec AGile, l'export est téléchargé directement, sans copie conservée.	CGV, article 6.3 ; accord de sous-traitance, article 10
Connexions IA	Autorisation explicite, droits du compte, révocation, suspension possible en cas d'abus, plafond de requêtes par minute.	CGV, article 8 bis ; politique de confidentialité, section 9

Continuité

L'extranet reste attaché à la copropriété, pas au syndic : en cas de changement de gestionnaire, les documents et l'historique de la copropriété restent accessibles.

Reprise de données

La reprise des données d'un autre logiciel est un service accompagné, sans promesse de tout récupérer ni délai standard.

Les engagements contractuels de Copropole sont ceux des conditions générales de vente ; en cas d'écart, les textes publiés sur le site font foi.

Pour vérifier : www.copropole.com/cgv · /politique-confidentialite · /accord-sous-traitance · /mentions-legales · /changer-extranet-copropriete

ALLER PLUS LOIN

Découvrir et vérifier Copropole

Chaque information de ce dossier peut être vérifiée sur le site public. En cas d’écart, le site fait foi.

Ressource	Adresse
Présentation officielle	www.copropole.com/presentation
Démonstration publique	Bouton « Démo » du menu du site : copropriété de démonstration en lecture seule, données de test
Fonctionnalités	www.copropole.com/service
Comptabilité de copropriété	www.copropole.com/comptable
Extranet copropriété	www.copropole.com/extranet-copropriete
Accès IA (ChatGPT et Claude)	www.copropole.com/ia-extranet-copropriete
Tarifs AGile et Intégrale	www.copropole.com/tarifs
Comment ça marche	www.copropole.com/moyens
Changer d’extranet	www.copropole.com/changer-extranet-copropriete
Étude du marché	www.copropole.com/rapports-ia/rapport_marche_concurrence_copropole.html
Actualités	www.copropole.com/actualite

Informations légales

COPROPOLE, société par actions simplifiée. SIREN 104 097 092 · RCS Versailles. Hébergeur et autres informations : mentions légales. Conditions : CGV · confidentialité.

Contact

www.copropole.com/contact
contact@copropole.com

Ce dossier présente Copropole en tant que logiciel et éditeur. Les captures d’écran proviennent de la démonstration publique et ne montrent que des données de test.